



Retour sur la coopération franco-chinoise en intelligence économique

Une rétrospective de quarante années d'échanges franco-chinois (1980-2019)

2026

Guénolé JACQ-China Research Analyst



L'année 2024 aura marqué un double anniversaire : le soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine et le trentième anniversaire de la publication du « Rapport Martre », document fondateur de l'intelligence économique (IE) en France. Cette coïncidence a incité l'un des principaux témoins chinois de cette histoire, Miao Qihao, à en livrer la première rétrospective, une source dont le présent article s'inspire largement et qu'il croise avec les études universitaires et les articles chinois publiés depuis 1980.¹

L'intelligence économique française, concept englobant la veille, la sécurité économique et l'influence, recoupe de près le renseignement d'affaires (business intelligence) et l'« intelligence concurrentielle » qui prévalent en Chine. Le vocabulaire lui-même est révélateur : là où la Chine parle d'« information scientifique et technique » puis d'« intelligence concurrentielle », la France a forgé, à partir du mot anglais intelligence, une doctrine d'État articulée autour de l'idée d'« intelligence territoriale ». La cartographie de ces termes n'est pas neutre ; elle structure la manière dont chaque pays a lu les pratiques de l'autre.²

Contrairement aux échanges plus fragmentés que la Chine a entretenus avec les États-Unis ou le Japon, la coopération franco-chinoise en matière d'intelligence économique se distingue par sa durée, près de trois décennies, son envergure institutionnelle et sa profondeur opérationnelle. Elle s'inscrit dans le cadre plus large de la coopération scientifique et technologique franco-chinoise. Le présent article retrace cette trajectoire en cinq temps : la genèse et l'observation mutuelle (1980-1994) ; l'institutionnalisation et l'âge d'or de la coopération décentralisée (2000-2015) ; l'anatomie du « modèle Hunan-France » lu au prisme du transfert de connaissances ; les spécificités structurelles de cette relation ; enfin son déclin et sa postérité.

¹Miao Qihao (缪其浩), « 中法经济情报交流合作回顾 » [Rétrospective de la coopération sino-française en matière d'intelligence économique], *Competitive Intelligence* (竞争情报) 20, n° 3 (juin 2024) : 2-11. Miao, ancien chercheur à la Bibliothèque de Shanghai / Institut d'information scientifique et technique de Shanghai (ISTIS), fut à la fois l'organisateur de la conférence de Shanghai de 1991 et l'un des principaux acteurs chinois de la coopération.

²Miao Qihao (缪其浩), « 关于情报科学名称的探讨 » [Discussion sur la terminologie de la science du renseignement], *Sci-Tech Information Work* (科技情报工作), n° 8 (1981) : 22-24.

I. Genèse et observation mutuelle : des systèmes documentaires à l'intelligence économique (1980-1994)

Avant tout échange humain, la Chine a d'abord étudié l'ingénierie documentaire française tandis que la France repérait la dimension « renseignement » du système chinois — une observation croisée qui culmine dans la conférence de Shanghai de 1991 et se cristallise dans le Rapport Martre de 1994.

L'ÉTUDE INITIALE DU SYSTÈME D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE FRANÇAIS PAR LA CHINE

Dès le début de la politique de réforme et d'ouverture engagée en 1978, la communauté chinoise du renseignement scientifique et technique a élargi son regard de l'Union soviétique et des États-Unis vers le Japon et la France. Le premier texte de référence identifié à ce jour est un article de 1980 signé par Zhu Jianzhong (朱建中), de l'Institut d'information scientifique et technique de Shanghai (上海科学技术情报研究所, ISTIS), consacré à « l'activité de renseignement scientifique et technique en France ». Il y décrivait en détail le travail documentaire soutenant la recherche et le développement français, un centrage sur la « documentation » (文献) caractéristique de la compréhension chinoise du renseignement à cette époque.³

Cet intérêt terminologique et méthodologique s'est prolongé. Miao Qihao (缪其浩) relevait dès 1981 que la France avait probablement été le premier pays au monde à créer, en 1967, une société savante fondée sur le terme « informatique », vocable alors ambigu, oscillant entre traitement de l'information et science du renseignement.⁴ En 1991, Shi Qingning (施庆宁), en poste au service scientifique et technique de l'ambassade de Chine en France, a publié dans la revue *International Scientific and Technological Exchange* (国际科技交流) une série de trois articles décrivant le dispositif français : une synthèse générale du renseignement scientifique et technique français ; une présentation de ses deux institutions phares — l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST, alors transféré de Paris à Nancy et rattaché au CNRS) et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) ; et une note sur le travail de renseignement du ministère de la Recherche et de la Technologie.⁵⁶⁷

Cette phase d'observation s'est aussi concrétisée par des contacts directs. Du 28 avril au 9 mai 1987, le directeur du Centre international de recherche textile français TITUS (Textile Information Treatment Users' Service), alors l'un des plus grands centres de documentation textile au monde, est venu présenter, à l'Institut de recherche scientifique du ministère chinois des Textiles (纺织部科学研究院), vingt années de méthodes de

³Zhu Jianzhong (朱建中), « 法国的科技情报事业 » [L'activité de renseignement scientifique et technique en France], *Journal of Information Science* (情报学刊), n° 3 (1980) : 76-81.

⁴Miao Qihao (缪其浩), « 关于情报科学名称的探讨 » [Discussion sur la terminologie de la science du renseignement], *Sci-Tech Information Work* (科技情报工作), n° 8 (1981) : 22-24.

⁵Shi Qingning (施庆宁), « 法国科技情报综述 » [Synthèse du renseignement scientifique et technique français], *International Scientific and Technological Exchange* (国际科技交流), n° 10 (1991) : 4-9.

⁶Shi Qingning (施庆宁), « 法国两大科技情报机构：法国科技情报研究所和法国工业产权局 » [Les deux grandes institutions françaises de renseignement scientifique et technique : l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST) et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI)], *International Scientific and Technological Exchange* (国际科技交流), n° 10 (1991) : 42-43.

⁷Shi Qingning (施庆宁), « 法国研技部的科技情报工作 » [Le travail de renseignement scientifique et technique du ministère français de la Recherche et de la Technologie], *International Scientific and Technological Exchange* (国际科技交流), n° 11 (1991) : 50.

traitement documentaire automatisé, d'indexation et de traduction multilingue.⁸ Miao Qihao considère toutefois cette visite comme un antécédent isolé, et non comme le point de départ véritable de la coopération.⁹

LE TOURNANT DE 1991 : LA CONFÉRENCE IMTI DE SHANGHAI

Le véritable point de départ des interactions humaines se situe en octobre 1991. Du 29 au 31 octobre, l'ISTIS organisa au Centre d'activités académiques de l'Académie chinoise des sciences (中国科学院学术活动中心) une conférence internationale sur le « marketing international, le transfert de technologie et l'innovation » (IMTI). Elle comportait un sous-thème, « Information System, Business Intelligence and Competition », qui constitue vraisemblablement la première apparition du concept de business intelligence dans une conférence tenue en Chine. Le sous-thème fut présidé par Stevan Dedijer, figure mondiale du renseignement économique, et vit la participation de l'expert français Philippe Baumard, qui y présenta une communication intitulée « Strengthening of Open and Ethical Business Intelligence Communities ».¹⁰

L'importance de ce jalon tient moins à l'événement qu'à ses effets différés. Philippe Baumard rapporta et diffusa en France les actes de la conférence, un canal de circulation des idées qui allait connecter directement l'expérience chinoise à la conceptualisation française naissante.¹¹



Philippe Baumard à la conférence IMTI

LE RAPPORT MARTRE (1994) ET L'EMPREINTE CHINOISE

En février 1994, le Commissariat général du Plan publia, sous la direction d'Henri Martre, le rapport Intelligence économique et stratégie des entreprises, salué comme un grand classique fondateur du système français d'intelligence économique. Plusieurs éléments établissent un lien direct entre ce texte et le travail de renseignement scientifique et technique chinois. Le rapporteur général était Philippe Clerc, futur pivot français de la coopération franco-chinoise, et Philippe Baumard, participant à la conférence de Shanghai de 1991, figurait parmi ses auteurs principaux.

⁸Chen Xiaoli (陈肖丽), « 法国 TITUS 负责人来华讲学 » [Le directeur du centre TITUS français en conférence en Chine], *Textile Herald* (纺织导报), n° 12 (1987) : 14.

⁹Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

¹⁰Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

¹¹Voir la synthèse en anglais *Origin and Recent Development of Economic Intelligence in France* (document de travail, s.d.), qui recoupe le récit de Miao Qihao sur les jalons de 1991, 2003, 2007 et 2011.

Surtout, l'annexe 2 du rapport, l'une des huit annexes, reproduit un article issu des actes de la conférence de Shanghai : une synthèse du Centre d'information scientifique et technique du Sichuan (四川科技情报中心). La bibliographie du rapport comportait par ailleurs cinq références tirées de ces mêmes actes, dont un article de Miao Qihao seul et un autre coécrit avec Zhang Zuozhi (张左之).¹² Autrement dit, le texte fondateur de l'IE française a intégré, dès l'origine, une étude de cas chinoise. Nicolas Moinet a explicitement documenté cette filiation.¹³

La genèse de la coopération ne relève donc pas d'un transfert unilatéral de l'Occident vers l'Asie, mais d'une observation croisée : la Chine s'intéressait à l'ingénierie documentaire française tandis que la France percevait dans la dimension « renseignement » du système chinois une source d'inspiration pour bâtir son propre modèle d'État. Fait important, cette réciprocité est reconnue des deux côtés, la partie chinoise admettant même un sentiment de « retard » une fois les échanges engagés.¹⁴

¹²Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

¹³Nicolas Moinet, L'intelligence économique territoriale française : le cas de la région Poitou-Charentes, in Miao (dir.), op. cit., 92-105 ; commentaire de la conférence de Shanghai publié sur le blog des *Échos*, 9 novembre 2011.

¹⁴Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

II. Institutionnalisation et âge d'or de la coopération décentralisée (2000-2015)

Après une décennie de contacts éparés, la coopération s'est structurée autour de trois pôles : une série de forums et de partenariats universitaires à partir de 2003, le « modèle du Hunan » à partir de 2007, et un projet de recherche comparatif piloté depuis Shanghai à partir de 2010.

LA DIVERSIFICATION DES CANAUX (À PARTIR DE 2003)

L'année 2003 fut particulièrement dense. En octobre, la date d'avril ayant été repoussée en raison de l'épidémie de SRAS, l'Institut de technologie appliquée de Shanghai (上海应用技术学院, SIAT) accueillit, conjointement avec l'Université d'Aix-Marseille II et l'Université de technologie de Shanghai (上海理工大学), une conférence internationale sur l'intelligence concurrentielle et la vision industrielle, dans le cadre du programme d'échange des villes jumelles Marseille-Shanghai (jumelées depuis 1987). Henri Dou y présenta les « principes fondamentaux de l'intelligence concurrentielle et de l'intelligence concurrentielle technique ».¹⁵ La même année, les 18 et 19 septembre, l'ISTIS lança son « Forum international sur l'intelligence concurrentielle », premier d'une série pérenne connue sous le nom de Forum de Shanghai sur l'intelligence économique (SCIF, 竞争情报上海论坛), avec la participation du Français Robert Guillaumot.¹⁶

Un canal universitaire indépendant s'est développé en parallèle. Wen Hongjian (温宏建), de la Capital University of Economics and Business (首都经贸大学, Pékin), passé en France par l'École nationale d'administration (ENA) dans les années 1990, rejoignit en 2002 l'équipe de recherche en intelligence économique de Damien Bruté de Remur à l'Université de Montpellier. Cette rencontre fit de la Capital University of Economics and Business, pendant plusieurs années, un pôle autonome de la coopération franco-chinoise, avec son propre séminaire sino-français à partir de 2005.¹⁷

La série des rendez-vous s'est ainsi densifiée : Forum de Shanghai depuis 2003, séminaire sino-français de la Capital University of Economics and Business depuis 2005, conférences internationales de l'Université de Pékin et de l'Académie des sciences et technologies de Pékin depuis octobre 2008. À la différence des échanges avec les homologues américains, largement organisés par la seule association professionnelle SCIP, ces canaux combinaient l'académique, l'institutionnel et le gouvernemental. La circulation ne se limitait pas aux forums : en juin 2011, une délégation de la branche « Intelligence concurrentielle » de la Société chinoise d'information scientifique et technique (中国科技情报学会竞争情报分会), conduite par Li Qiang (李强), effectua une mission d'inspection en Allemagne et en France, reçue côté français par Philippe Clerc au nom de l'ACFCI et de l'AFDIE, preuve que l'étude du modèle français mobilisait aussi les instituts sectoriels de la défense, de la construction navale et de l'aérospatiale.¹⁸

¹⁵Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

¹⁶Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

¹⁷Wen Hongjian (温宏建), « 我的竞争情报探寻之路 » [Mon parcours à la découverte de l'intelligence concurrentielle], *Competitive Intelligence* (竞争情报), n° 2 (2014) : 24-25.

¹⁸Branche « Intelligence concurrentielle » de la Société chinoise d'information scientifique et technique (中国科技情报学会竞争情报分会), 德国、法国竞争情报考察报告 [Rapport d'inspection sur l'intelligence concurrentielle en Allemagne et en France], juin 2011. La délégation, conduite par Li Qiang (李强), fut reçue en France par Philippe Clerc au nom de l'ACFCI et de l'AFDIE.

LE « MODÈLE DU HUNAN » : L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (2007-2015)

L'exemple le plus saillant et le plus durable est celui de la province du Hunan. Le 30 mai 2007, le Centre provincial du Hunan pour les échanges scientifiques et technologiques avec l'étranger (湖南省对外科技交流中心) et l'Institut provincial d'information scientifique et technologique du Hunan (湖南省科学技术信息研究所) invitèrent à Changsha Philippe Clerc, responsable de l'intelligence économique à l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) et président de l'Association française pour le développement de l'intelligence économique (AFDIE), pour un discours intitulé « La voie de la France vers la mondialisation grâce à l'intelligence économique ». Miao Qihao décrit cette première rencontre comme une « rencontre réussie » : le Hunan cherchait un appui extérieur pour bâtir ses capacités provinciales, tandis que l'ACFCI cherchait à aider les entreprises françaises à pénétrer le marché chinois.¹⁹

La rencontre s'est muée en partenariat institutionnel. En mai 2009, l'Institut du Hunan effectua, sous le nom de Centre provincial d'intelligence concurrentielle (省竞争情报中心), sa première mission en France et signa un accord de coopération avec plusieurs institutions françaises. En octobre 2009, lors de la venue de Clerc au Hunan, fut décidée la création d'un « Comité de coopération sino-française en matière d'intelligence concurrentielle » ; puis, en mai 2010 à Paris, un accord plus détaillé institua le « Comité sino-français d'intelligence concurrentielle et de coopération stratégique » (中法竞争情报及战略合作委员会), le premier de ce type en Chine. Xiao Xuekui (肖雪葵), directeur de l'Institut du Hunan, en assurait la coprésidence chinoise et Philippe Clerc la coprésidence française, Miao Qihao et Henri Dou en étant les experts en chef respectifs.²⁰

L'accord reposait sur quatre piliers : fournir des services de conseil pour la coopération entre entreprises françaises et hunanaises ; organiser des échanges académiques d'experts français au Hunan ; former en France les professionnels chinois de l'intelligence économique ; et accueillir des étudiants du Hunan dans des masters d'IE d'universités publiques françaises. Miao juge que le volet des visites mutuelles fut le mieux exécuté : une conférence annuelle se tint à Changsha de 2009 à 2013, et le Hunan effectua neuf missions consécutives en France de 2009 à 2015.²¹ Le Département provincial des sciences et technologies a lui-même rendu compte publiquement de cet approfondissement.²²

Ces missions étaient minutieusement préparées et sectorielles : agroalimentaire, biomédecine, cosmétiques, réseaux intelligents, protection de l'environnement. Un exemple est diagnostique de leur caractère opérationnel : selon un rapport de mission d'octobre 2015 rédigé par Li Zheng (李铮), le Centre international de transfert de technologie du Hunan (湖南省国际技术转移中心) avait, à la demande d'une entreprise locale, traduit, analysé et présélectionné en amont vingt pôles de compétitivité pharmaceutiques français, avant de retenir six projets pour des négociations directes menées sur place.²³ Le tableau ci-dessous récapitule les neuf missions.

¹⁹Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

²⁰Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

²¹Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

²²Département des sciences et technologies de la province du Hunan (湖南省科学技术厅), « 中法竞争情报领域合作深入展开 » [L'approfondissement de la coopération sino-française dans le domaine de l'intelligence concurrentielle], communiqué, 26 mai 2010.

²³Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

Dates	Éléments marquants de la mission
12-22 mai 2009	1er séminaire sino-français sur l'intelligence économique ; signature de l'accord de coopération ; 14 présentations d'experts.
10-19 mai 2010	2e séminaire ; création du « Comité sino-français d'intelligence concurrentielle et de coopération stratégique » ; 16 communications d'experts chinois et étrangers.
12-21 mai 2011	3e séminaire ; participation de délégations de Shanghai et du Jiangsu ; visites à Bruxelles, Paris et Orléans.
20-29 mai 2012	4e séminaire ; visites à Paris, Tours et Bruxelles ; délégations de Shanghai et du Jiangsu.
4-13 juin 2013	5e séminaire ; participation du Zhejiang et du Jiangsu ; 14 intervenants français ; accords signés avec 3 provinces/régions.
20-29 mai 2014	Entreprises pharmaceutiques du Jiangsu et du Hubei au salon INTERMEDICA ; visites d'entreprises pharmaceutiques.
16-25 octobre 2014	Entreprises agroalimentaires du Hunan aux salons SIAL et IPA (agroalimentaire et machines alimentaires).
1er-9 décembre 2014	Entreprises de dépollution du Hunan au salon POLLUTEC (plus grand salon européen de l'environnement) ; visites d'entreprises environnementales.
7-16 octobre 2015	Échanges avec le pôle de compétitivité pharmaceutique de la région parisienne ; six projets de transfert présélectionnés en amont.

Tableau 1. Les neuf missions liées à l'intelligence économique menées en France par l'Institut d'information scientifique et technologique du Hunan (2009-2015). Source : Miao Qihao (2024).

Le dispositif était géographiquement ancré. Les visites ciblaient principalement la région Centre-Val de Loire, jumelée avec le Hunan depuis 1991 ; plusieurs collectivités du Hunan, la préfecture autonome de Xiangxi (湘西自治州), les xian de Fenghuang (凤凰县) et de Zhijiang (芷江县), la ville de Shaoshan (韶山市), ont noué des jumelages avec des villes de cette région. Les échanges ont été relayés par la presse des deux pays et mentionnés dans l'ouvrage de synthèse d'Henri Dou, Alain Juillet et Philippe Clerc, *L'intelligence économique du futur*.²⁴



Alain Juillet en Miao Qihao, lors d'une visite de la délégation chinoise en France en 2013

²⁴Henri Dou, Alain Juillet et Philippe Clerc, *Strategic Intelligence for the Future 1: A New Strategic and Operational Approach* (Londres : Wiley-ISTE, 2019), 41 et 76.

LE PROJET DE RECHERCHE COMPARATIF DE SHANGHAI (2010-2011)

L'institutionnalisation a également pris la forme d'un projet de recherche financé par la municipalité de Shanghai, lancé en 2010 sous la direction de Miao Qihao: « Recherche sur le système d'aide à la décision informationnelle et intellectuelle des industries émergentes : une comparaison de l'intelligence concurrentielle entre la Chine et la France ». L'équipe réunissait des chercheurs de l'ISTIS tels que Zhang Zuozhi (张左之), Shi Wen (施雯), Zhu Biheng (祝碧衡), Jiang Hui (蒋慧), de l'Institut d'information scientifique et technique de Chine (中国科学技术信息研究所, ISTIC) avec Huang Ningyan (黄宁燕), ainsi que Wen Hongjian et Zhou Wanwen (周婉文), cette dernière ayant étudié l'IE à l'IAE de Poitiers sous la direction de Nicolas Moinet.²⁵

Le projet a abouti en 2011 à l'ouvrage *L'intelligence économique et technique nationale : pratiques et comparaison entre la Chine et la France* (国家的经济技术情报：中法的实践与比较), préfacé par Alain Juillet, ancien directeur du renseignement de la DGSE, premier Haut responsable pour l'intelligence économique auprès du gouvernement français et premier directeur de l'Institut français d'intelligence économique (IFIE), et par Zhang Xiang (张祥), ancien vice-ministre du Commerce.²⁶ Les auteurs chinois incluaient Zhao Gang (赵刚, Académie chinoise de la science et de la technologie pour le développement, CASTED), Li Yanqing (李彦庆, directeur adjoint du Centre d'information de la construction navale de Chine, 中国船舶信息中心), Xiao Xuekui, Chen Chao (陈超, directeur adjoint de l'ISTIS) et Yao Weiqun (姚为群, Centre de consultation sur les affaires de l'OMC de Shanghai). Le chapitre de Nicolas Moinet portait sur l'intelligence économique territoriale et le cas de la région Poitou-Charentes.²⁷

²⁵Huang Ningyan (黄宁燕), « 什么是情报 » [Qu'est-ce que le renseignement ?], *Science Times* (科学时报), 26 février 2010, A3.

²⁶Miao Qihao (缪其浩) (dir.), *国家的经济技术情报：中法的实践与比较* [L'intelligence économique et technique nationale : pratiques et comparaison entre la Chine et la France] (Shanghai : Presses populaires de Shanghai, 2011). Préfaces d'Alain Juillet et de Zhang Xiang (张祥).

²⁷Moinet, « 法国地区经济情报 », in Miao (dir.), op. cit.

 张其浩 主编 国家的经济技术情报： 中国和法国的实践和比较 Intelligence Economique Nationale : Étude Comparative sur les Pratiques en France et en Chine 上海人民出版社	目 录 序一 张 祥 001 序二 阿兰·朱耶 001 法国国家经济情报及其对中国竞争情报的启示研究 “中法竞争情报比较”课题组 001 法国“经济情报”概念的历史和发展 安明兰 温宏建 041 欧洲与法国的竞争力集群研究 亨利·杜 064 法国食品加工业经济情报发展中的政府和行业组织的 作用 菲利普·克莱尔 083 法国地区经济情报：普瓦图-夏朗德大区案例 尼古拉·穆瓦内 092 影响力外交的政府和民间方式：国家竞争中法国形象 政策案例 菲利普·达朗蒂埃 106 合作与竞争：中国的科技竞争情报战略 赵 刚 117 中国船舶工业发展与竞争情报 李彦庆 126 地区竞争情报中心的建设：中国湖南省的经验 肖雪葵 139 支持企业创新的公益性情报服务平台：上海的探索实践与思考 陈 超 157 货物贸易运行的监测预警：上海的实践 姚为群 168
---	---

Les résultats ont irrigué la littérature chinoise : une série de cinq articles coordonnée par Zhang Zuozhi dans Library and Information Service (图书情报工作) en 2012, portant respectivement sur l'évolution du système national français, la pratique régionale, le rôle des chambres de commerce au service des PME et les enseignements pour la Chine.²⁸ Quatre numéros du bulletin de la Bibliothèque de Shanghai (上图专递) parurent en mars 2012 sous le titre « Série d'études sur le système français d'intelligence économique », avec des titres révélateurs de la lecture chinoise du modèle français : le « décret national » de sécurité économique, la reconstruction du système régional, l'usage de l'IE pour rehausser l'image nationale, et sa généralisation dans l'enseignement supérieur.²⁹

Le point d'orgue fut le Symposium sino-français sur l'échange en intelligence économique (中法经济情报交流座谈会), tenu les 20 et 21 octobre 2011 dans le cadre du Forum de Shanghai. Il réunit, côté chinois, Huang Ningyan, Xiao Xuekui, Zhang Zuozhi, Shi Wen, Jiang Hui, Zhou Wanwen et Miao Qihao ; côté français, Henri Dou, Jean-Marie Rousseau, Mylène Hardy, Nicolas Moinet et Philippe Darantière, Alain Juillet ayant dû décliner.

²⁸Série thématique « 中法竞争情报比较研究 » [Étude comparative sino-française de l'intelligence concurrentielle], *Library and Information Service* (图书情报工作) 56, n° 20 (2012), coordonnée par Zhang Zuozhi (张左之) : Jiang Hui (蒋慧), « 法国国家经济情报体系的演变 », 6-10, 22 ; Zhu Biheng (祝碧衡), « 法国区域经济情报的实践 », 11-16 ; Shi Wen (施雯), « 法国工商会网络以经济情报助力中小企业 », 17-22 ; Zhang Zuozhi (张左之), « 法国经济情报实践对中国竞争情报发展的启示 », 23-27.

²⁹Zhu Biheng (祝碧衡), « 法国区域经济情报的实践 » [La pratique de l'intelligence économique régionale en France], *Library and Information Service* (图书情报工作) 56, n° 20 (2012) : 11-16.

Peu après, le 9 novembre 2011, Nicolas Moinet publia sur le blog des Échos un long commentaire soulignant l'intérêt du gouvernement chinois pour le modèle français piloté par l'État, tout en plaidant pour un meilleur accès des Français aux travaux chinois (l'ouvrage n'existant qu'en chinois).³⁰ La bibliothécaire Karine Lespinasse-Sabourault, alors directrice de la bibliothèque de l'Alliance française de Shanghai, en rendit compte dans la revue *Documentaliste-Sciences de l'information*, décomposant les principaux concepts chinois assortis de leur pinyin.³¹

³⁰Moinet, « 法国地区经济情报 », in Miao (dir.), op. cit.

³¹Karine Lespinasse-Sabourault, « Intelligence économique : échanges franco-chinois », *Documentaliste-Sciences de l'information* 49, n° 1 (2012) : 14-15.

III. Anatomie du « modèle Hunan-France » : une lecture par le transfert de connaissances

Relue a posteriori par les chercheurs de l'Institut du Hunan, la coopération apparaît comme un système de gouvernance en réseau à quatre acteurs, suivant une trajectoire de transfert de connaissances « en spirale » et produisant des résultats mesurables, mais aussi des limites structurelles assumées.

Une étude publiée en 2026 par Tu Yan (涂彦), Liu Peng (刘鹏), Qiao Shanshan (乔姗姗) et Chen Si (陈颢), plusieurs auteurs étant issus de l'Institut d'information scientifique et technologique du Hunan, offre la relecture théorique de cette expérience, mobilisant la théorie du transfert de connaissances, la gouvernance multi-acteurs et l'encastrement en réseau.³² Elle constitue la contrepartie analytique du témoignage livré par Miao Qihao.

Une gouvernance en réseau quadripartite

Le trait structurel central du modèle est une gouvernance à quatre acteurs : « pilotage gouvernemental, leadership institutionnel, participation des entreprises, soutien académique ». Le gouvernement, français comme chinois, fournit soutien politique et garanties institutionnelles ; les organismes de renseignement (l'Institut du Hunan, l'ACFCI) assurent l'exécution et la coordination ; les entreprises expriment les besoins et éprouvent les résultats ; les universités apportent la théorie et forment les talents.³³ Un signal important de l'implication gouvernementale est la remise, le 23 mars 2010, de la médaille du Mérite agricole (grade de commandeur) à l'académicien Yuan Longping (袁隆平) par l'ambassadeur de France en Chine, la coopération agroalimentaire ayant été l'un des axes prioritaires, avec la participation d'entreprises telles que Yuan Longping High-Tech Agriculture (袁隆平农业高科技) au marché international des semences.³⁴

Une trajectoire de transfert « en spirale »

Le transfert de connaissances a suivi, selon les auteurs, une trajectoire ascendante en spirale : « introduction — digestion — assimilation — innovation — exportation ». La phase d'amorçage (2007-2009) relève d'un transfert essentiellement unidirectionnel de connaissances (concepts, outils, architectures organisationnelles) ; la phase d'approfondissement (2010-2014) voit émerger une interaction bidirectionnelle et l'apparition d'un système localisé d'intelligence concurrentielle développé par le Hunan ; la phase d'innovation (2015-2019) est marquée par le renforcement du transfert de connaissances (concepts culturels, modes de pensée) et par la reconnaissance, côté français, de la « spécificité hunanaise » (湘军, « l'armée du Xiang ») comme représentant emblématique du travail local d'IE en Chine.³⁵ Ce cadrage prolonge explicitement les concepts occidentaux de capacité d'absorption et de connaissance « collante » (sticky knowledge), mobilisés par les auteurs pour expliquer pourquoi la coopération est restée cantonnée à la méthodologie plutôt qu'au partage de contenus de renseignement sensibles.

³²Tu Yan (涂彦), Liu Peng (刘鹏), Qiao Shanshan (乔姗姗) et Chen Si (陈颢), « 中法经济竞争情报交流的理论构建与实践路径——基于“湘法”竞争情报 2007—2019 年实践经验研究 » [Construction théorique et voie pratique de l'échange sino-français en intelligence économique concurrentielle : étude fondée sur l'expérience pratique de l'intelligence concurrentielle « Hunan-France », 2007-2019], *Science and Technology Management Research* (科技管理研究), n° 12 (2026) : 13-23. doi : 10.3969/j.issn.1000-7695.2026.12.002.

³³Tu Yan et al., « 中法经济竞争情报交流的理论构建与实践路径 » (2026), op. cit.

³⁴Tu Yan et al., « 中法经济竞争情报交流的理论构建与实践路径 » (2026), op. cit.

³⁵Tu Yan et al., « 中法经济竞争情报交流的理论构建与实践路径 » (2026), op. cit.

Des résultats mesurables

Les auteurs avancent une série d'indicateurs, qu'ils signalent eux-mêmes comme compilés en interne par l'Institut du Hunan, et donc à manier avec prudence. Un réseau de sous-centres d'intelligence concurrentielle couvrant quatorze secteurs prioritaires aurait été constitué ; la plateforme de mégadonnées « Xiangzhijing » (湘智经) intégrerait données mondiales de brevets et dynamiques sectorielles au sein de douze modules d'analyse ; le volume annuel de produits de renseignement aurait crû jusqu'à 300 % sur la période, avec une diffusion vers onze secteurs industriels, vingt-trois grandes entreprises, 1 260 PME dans cinquante et une entités administrative du Hunan.³⁶ Des études de cas d'entreprises sont cités : Zoomlion (中联重科) et l'identification de trois axes technologiques dans les machines agricoles intelligentes ; CRRC Zhuzhou Electric Locomotive (中车株洲电力机车) et l'expansion à l'international ; Sany Heavy Industry (三一重工) et son centre mondial d'intelligence économique doté de trente-deux analystes couvrant dix-huit pays, ayant permis d'éviter un risque de trajectoire de R&D par la surveillance du portefeuille de brevets hydrauliques d'un concurrent allemand.³⁷ Faute d'accès aux données primaires, ces chiffres doivent être lus comme des affirmations de la partie chinoise plutôt que comme des mesures indépendamment vérifiées.

Des limites structurelles assumées

L'étude de 2026 est notable par sa franchise sur les faiblesses du modèle. Elle diagnostique quatre problèmes : une profondeur de coopération insuffisante, cantonnée à l'échange méthodologique, sans partage de renseignement ni veille conjointe sur les chaînes de valeur ; une efficacité d'intégration des ressources trop faible, faute d'un mécanisme de coordination abouti entre gouvernement, entreprises et universités ; des contraintes sur la durabilité, liées aux mouvements de personnel et à la difficulté de maintenir un financement public de grande ampleur ; et une capacité d'innovation limitée, notamment en matière de numérisation et d'application de l'intelligence artificielle.³⁸ Les auteurs relèvent en outre, signal important, que la France a « très tôt élevé l'intelligence économique au rang de politique publique nationale » et « n'a cessé de renforcer l'examen et le contrôle de sécurité relatifs aux investissements étrangers et aux domaines technologiques sensibles » : la sécurisation croissante du côté français est ainsi identifiée comme un facteur externe de contraction de la coopération.³⁹

³⁶Tu Yan et al., « 中法经济竞争情报交流的理论构建与实践路径 » (2026), op. cit.

³⁷Tu Yan et al., « 中法经济竞争情报交流的理论构建与实践路径 » (2026), op. cit.

³⁸Tu Yan et al., « 中法经济竞争情报交流的理论构建与实践路径 » (2026), op. cit.

³⁹Tu Yan et al., « 中法经济竞争情报交流的理论构建与实践路径 » (2026), op. cit.

IV. Spécificités et caractéristiques de la coopération

Trois traits distinguent la coopération franco-chinoise des échanges que la Chine a menés avec d'autres pays : une interaction authentiquement bilatérale doublée d'une logique d'influence, un ancrage dans le développement économique territorial, et un encadrement semi-officiel à forte implication gouvernementale.

UNE DYNAMIQUE BILATÉRALE ET UNE LOGIQUE DE « SOFT POWER »

Loin d'une Chine ramassant unilatéralement des « pierres d'autres montagnes » (他山之石), la relation a toujours été conçue comme un échange réciproque. La France avait prêté attention au renseignement scientifique et technique chinois avant même le Rapport Martre ; l'accueil réservé aux délégations chinoises fut, de l'avis de Miao Qihao, « hors du commun », une seule mission donnant parfois lieu à une dizaine de rapports d'observation français.⁴⁰ Pour la France, l'exportation de son modèle d'IE relevait d'une stratégie d'influence s'apparentant au « soft power » : doter les entreprises françaises de grilles de lecture du marché chinois, identifier des opportunités industrielles concrètes et diffuser la doctrine française à l'international. Miao considère explicitement cette recherche d'influence comme l'une des raisons de l'investissement soutenu de la partie française, une lecture que l'étude de 2026 valide en creux en regrettant de n'avoir pu documenter le processus décisionnel interne français.⁴¹

L'INTÉGRATION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TERRITORIAL

Les échanges se sont rapidement détachés des seuls débats sur les outils de veille pour se focaliser sur le développement régional. Les délégations chinoises venaient étudier le concept spécifiquement français d'« intelligence territoriale » et le fonctionnement des pôles de compétitivité. Le passage du renseignement au transfert de technologie et aux parcs de haute technologie est le fil directeur du modèle du Hunan.⁴² Cette dimension mobilisait des acteurs dépassant le cercle du renseignement : ainsi Armand Blottin, président de l'Agence régionale pour l'innovation et le transfert de technologie de la région Centre (ARITT Centre), introduit par Philippe Clerc à l'Institut de recherche scientifique de Shanghai (上海市科学学研究所) en octobre 2013 pour une conférence sur « innovation et transfert de technologie », facilita une mission de cet institut en France en mai 2016.⁴³ La lecture chinoise de la pratique régionale française, chambres de commerce, dispositifs territoriaux, a fait l'objet d'analyses détaillées, à l'image de l'étude de Zhu Biheng sur l'intelligence économique régionale française.⁴⁴

UN ENCADREMENT SEMI-OFFICIEL ET UNE FORTE IMPLICATION GOUVERNEMENTALE

La singularité tient enfin à l'encadrement administratif. Contrairement aux échanges avec les homologues américains, transitant presque exclusivement par l'association professionnelle SCIP, le dialogue franco-chinois s'est appuyé sur une dimension semi-officielle. Côté français, l'ACFCI, institution parapublique rattachée au ministère de l'Économie, fédérant près de deux millions d'entreprises membres, 148 chambres locales et 80

⁴⁰Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

⁴¹Tu Yan et al., « 中法经济竞争情报交流的理论构建与实践路径 » (2026), op. cit.

⁴²Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

⁴³Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

⁴⁴Zhu Biheng, « 法国区域经济情报的实践 » (2012), op. cit.

bureaux à l'étranger, en fut le moteur, relayée par les collectivités (au premier chef la région Centre-Val de Loire) et par la diplomatie : des diplomates et conseillers du réseau diplomatique français sur place participèrent régulièrement aux forums.

Côté chinois, l'engagement passait par des institutions publiques nationales (ISTIC) et des départements provinciaux des sciences et technologies, avec une implication diplomatique équivalente: Zhang Weiyu (张为宇), du service de l'éducation de l'ambassade de Chine en France, contribua par un article sur la formation à l'IE dans le système éducatif français ; Zhang Zhiqin (张志勤), ministre conseiller pour la science et la technologie de la mission chinoise auprès de l'Union européenne, intervint lors d'un séminaire à Bruxelles en 2011.⁴⁵⁴⁶ Cette dimension parapublique de part et d'autre a conféré aux échanges une légitimité et une force de frappe administrative propices à la signature de partenariats de long terme.⁴⁷

⁴⁵Zhang Weiyu (张为宇), « 法国拟面对全体高校学生开设“经济情报”课之我见 » [Réflexions sur le projet français d'un cours d'« intelligence économique » ouvert à tous les étudiants], *Competitive Intelligence* (竞争情报), n° 1 (2012) : 22-23.

⁴⁶Shi Min (史敏), « 2011 访法纪行 » [Chronique de la mission en France de 2011], *Competitive Intelligence* (竞争情报), n° 3 (2011) : 41-45.

⁴⁷Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

V. Déclin, limites et postérité (à partir de 2015)

La coopération s'est estompée autour de 2015 sous l'effet conjugué du renouvellement générationnel des acteurs et de la reconfiguration géopolitique, mais elle laisse un double héritage : une postérité doctrinale française et une capacité chinoise d'analyse du modèle français qui perdure encore aujourd'hui.

Miao Qihao situe la fin de la séquence autour de 2015, avec le retrait des acteurs historiques des deux côtés et la montée des tensions géopolitiques ; l'étude de 2026 confirme une nette diminution de la fréquence des visites de haut niveau et impute le reflux, pour partie, au durcissement français du contrôle des investissements étrangers et des transferts dans les domaines sensibles.⁴⁸⁴⁹ La trajectoire institutionnelle française elle-même s'est faite plus défensive : un poste interministériel de coordination de l'IE a existé de 2003 à 2016, jusqu'à sa mutation en Commissariat à l'information stratégique et à la sécurité économique au sein du ministère de l'Économie ; un décret de 2011 fixa une action nationale en matière d'IE ; et en juillet 2023, le Sénat publia un rapport d'information appelant à réaffirmer l'importance de l'intelligence économique sept ans après la fin de la délégation interministérielle, et proposant des mesures de renforcement de la souveraineté économique.⁵⁰

Un enseignement doctrinal traverse toute l'histoire : la clef de voûte du système français d'IE fut sa séparation d'avec le renseignement de défense et de sécurité nationale, condition de son déploiement civil. Miao souligne que cet objectif rejoint celui, formulé dès la création du système chinois de renseignement scientifique et technique en 1956, d'un renseignement « ouvert et honnête » (正大光明).⁵¹ Fait diagnostique de l'asymétrie de mémoire institutionnelle, la Chine rebaptisa en 1992 son « système de renseignement scientifique et technique » en « système d'information scientifique et technique », deux ans avant que la France, à l'inverse, n'érige l'intelligence économique en système national.⁵²

La postérité de la coopération est double. Côté français, l'empreinte chinoise demeure inscrite dans le texte fondateur de la doctrine et dans les ouvrages de synthèse de la génération Dou-Juillet-Clerc.⁵³ Côté chinois, la capacité d'analyse du modèle français ne s'est pas éteinte avec les échanges : la rétrospective de Miao Qihao en 2024 et, la même année, une étude détaillée du fonctionnement de l'Institut des hautes études scientifiques (IHÉS), présenté comme l'un des rares équivalents européens de l'Institute for Advanced Study de Princeton, attestent d'un intérêt chinois persistant pour l'organisation de la recherche et du renseignement français, désormais analysé à distance plutôt que par l'échange direct.⁵⁴

La lecture chinoise du concept même d'« intelligence économique », sa genèse, ses ambiguïtés terminologiques, son articulation avec l'« intelligence territoriale », a par ailleurs fait l'objet d'un travail

⁴⁸Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

⁴⁹Tu Yan et al., « 中法经济竞争情报交流的理论构建与实践路径 » (2026), op. cit.

⁵⁰Sénat (France), *Rapport d'information n° 872* fait au nom de la commission des affaires économiques sur l'organisation de l'intelligence économique en France (juillet 2023), <https://www.senat.fr/rap/r22-872/r22-8721.pdf>.

⁵¹Zhang Junwu (张君武), « 满目青山夕照明：访情报界元老袁翰青 » [entretien avec le doyen du renseignement Yuan Hanqing], *Sci-Tech Information Work* (科技情报工作), n° 6 (1986) : 9-10. La formule d'un renseignement « ouvert et honnête » (正大光明) y est attribuée aux fondateurs du système chinois.

⁵²Miao Qihao, « 中法经济情报交流合作回顾 » (2024), op. cit.

⁵³Dou, Juillet et Clerc, *Strategic Intelligence for the Future 1*, op. cit.

⁵⁴Zhang Yun (张耘), « 全球顶尖基础研究机构：法国高等科学研究所运行模式及特点 » [Une institution de recherche fondamentale de premier plan mondial : le modèle de fonctionnement et les caractéristiques de l'Institut des hautes études scientifiques (IHÉS)], *Competitive Intelligence* (竞争情报) 20, n° 6 (décembre 2024).

conceptuel dédié, signe que l'intérêt ne s'est jamais limité aux aspects opérationnels mais a englobé le socle doctrinal français.⁵⁵

Conclusion

La coopération franco-chinoise en matière d'intelligence économique dessine une trajectoire cohérente sur trois décennies : amorcée dans les années 1980 par une curiosité chinoise envers l'ingénierie documentaire française, cristallisée en 1991-1994 par la conférence de Shanghai et le Rapport Martre, institutionnalisée entre 2007 et 2015 autour du modèle du Hunan et du projet comparatif de Shanghai, puis estompée à mesure que se retiraient les acteurs historiques et que se durcissait l'environnement géopolitique. Trois constats se dégagent des sources étudiées.

Premièrement, la relation fut authentiquement bilatérale : la France a intégré une étude de cas chinoise dans le texte fondateur de sa doctrine, et la Chine a lu le modèle français à la fois comme méthode et comme instrument d'influence. Deuxièmement, sa spécificité tient à son ancrage territorial et opérationnel, pôles de compétitivité, transfert de technologie, développement régional, plutôt qu'au seul débat méthodologique. Troisièmement, son encadrement semi-officiel, symétrique de part et d'autre, en explique à la fois la longévité et le reflux : les mêmes appareils d'État qui l'ont portée ont, côté français, resserré le contrôle des transferts sensibles.

⁵⁵An Minglan (安明兰) et Wen Hongjian (温宏建), « 法国“经济情报”概念的历史和发展 » [Histoire et développement du concept français d'« intelligence économique »], in Miao Qihao (dir.), 国家的经济技术情报：中法的实践与比较 [L'intelligence économique et technique nationale : pratiques et comparaison entre la Chine et la France] (Shanghai : Presses populaires de Shanghai, 2011), 41-63.